



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE

Séance ordinaire du 14 décembre 2022

Délibération n°22-330

OBJET : AFFAIRES GÉNÉRALES

Délibération relative à la conclusion d'un avenant n°1 au marché 1444-22 relatif à la mise en place de solutions ARPEGE

Date de la convocation : le 8 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 33

Ayant donné procuration : 12

Absents excusés : 12

Absents : 0

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire s'est assemblé à la salle des fêtes Francis Poulenc, avenue des Martyrs de la Résistance, à Amboise, sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise.

Étaient présents : M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Atman BOUCHEKIOUA, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Brigitte DEBRINCAT, Mme Élisabeth JOURDAIN, Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Alain OFFROY, M. Guillaume HELLOCO, Mme Chantal BOUVIER DE LA MOTTE, M. Brice RAVIER, Mme Myriam SANTACANA, Mme Évelyne LAUNAY, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien ROZWADOWSKI, Mme Justine BÉCHET.

Absents Excusés : Mme Françoise THOMERE donne pouvoir à M. Thierry BOUTARD, Mme Sylvie LADRANGE donne pouvoir à Mme Régine MALASSIGNÉ, Mme Marie-France HUREAU donne pouvoir à Mme Chantal BOUVIER DE LA MOTTE, M. Claude VERNE donne pouvoir à M. Brice RAVIER, Mme Isabelle GAUDRON donne pouvoir à Mme Myriam SANTACANA, M. Rémi LEVEAU donne pouvoir à Mme Évelyne LAUNAY, Mme Nathalie SUPPLY donne pouvoir à M. Thierry PRIEUR, Mme Mélanie THOMAS donne pouvoir à M. Guillaume HELLOCO, M. Sylvain GILLET donne pouvoir à M. LEONARD, M. Denis CHARBONNIER donne pouvoir à Mme Sandra GUICHARD, M. Alexis LAMOUREUX donne pouvoir à Madame Jacqueline MOUSSET, M. José BONY donne pouvoir à Alain OFFROY.

Secrétaire de Séance : M. Marc LEONARD.

Vu le Code de la Commande Publique,

Le marché 1444-22, conclu avec la société ARPEGE, permet à la Ville d'Amboise de disposer notamment, depuis le 1^{er} janvier 2022, des solutions progiciels MELODIE (gestion de l'état civil), MAESTRO (gestion du recensement des jeunes de moins de 16 ans) et REQUIEM (gestion des cimetières et opérations funéraires).

Par courrier en date du 12 juillet 2022, le titulaire du marché a informé le pouvoir adjudicateur qu'elle ne procéderait plus à la maintenance du progiciel MAESTRO V5 à compter du 31 décembre 2022, pour des raisons d'ordre technologique, et que les progiciels MELODIE V5 et REQUIEM V5 seraient amenés à connaître prochainement le même sort.

La société ARPEGE développe actuellement une version dite OPUS de ces progiciels à laquelle elle propose à la Ville d'Amboise d'adhérer par voie d'avenant au marché actuel. Cette évolution vers la gamme OPUS est valorisée à hauteur de 8 979, 00 € TTC et la maintenance annuelle de ces solutions à hauteur de 324, 00 € TTC.

Sur 2022, avec les solutions (toujours maintenues) ADAGIO (gestion des listes électorales) et SOPRANO (résultat et animation des soirées électorales), la Ville d'Amboise paye à la société ARPEGE la somme de 10 240, 20 € TTC.

Ce projet de délibération a été présenté en commission Affaires Générales, Urbanisme, Mobilité, Voirie et Bâtiments le 6 décembre 2022.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 14 voix POUR et 19 ABSTENTIONS :

- De conclure un avenant n°1 au marché 1444-22 relatif à la mise en place de solutions ARPEGE, pour un montant de 10 240, 20 € TTC, en vue de permettre à la Ville d'Amboise de disposer de la future gamme OPUS de ces solutions,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

POUR : 14 (M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Françoise THOMERE, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Élisabeth JOURDAIN, M. Alexis LAMOUREUX, Mme Sylvie LADRANGE, Mme Brigitte DEBRINCAT, M. Sylvain GILLET)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 19 (Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Alain OFFROY, Mme Marie-France HUREAU, M. Guillaume HELLOCO, Mme Mélanie THOMAS, Mme Chantal BOUVIER DE LA MOTTE, M. Brice RAVIER, Mme Évelyne LAUNAY, M. Rémi LEVEAU, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Myriam SANTACANA, M. Claude VERNE, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien ROZWADOWSKI, Mme Justine BÉCHET, M. Denis CHARBONNIER, M. José BONY, Mme Nathalie SUPPLY)

Envoyé en préfecture le 23/12/2022

Reçu en préfecture le 23/12/2022

Publié le

The logo for SLOW (Système d'Information Localitaire Ouvert) is displayed in blue and red.

ID : 037-213700032-20221220-22_330-DE

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le secrétaire de séance,
Marc LEONARD
L'adjoint délégué aux Finances

Thierry BOUTARD
Maire d'Amboise
Président de la Communauté de
Communes du Val d'Amboise